

# Bourse Allen D. Williams 2023

## Formulaire d'intention de présenter un candidat

### Candidat(e)

Prénom et nom du candidat(e) :

Poste actuel du candidat(e) :

Je confirme que le/la candidat(e) sera âgé(e) de 40 ans ou moins en septembre 2023:      Oui                  Non

Relation entre le/la candidat(e) et le/la proposant(e) :

Nombre d'années que le/la proposant(e) connaît le/la candidat(e):

Nom de la firme:

Adresse postale de la firme :

Téléphone :

Courriel :

Adhésion à une association d'ingénieurs provinciale :

(ou à une association connexe)

Si la bourse m'est octroyée, j'autorise, par la présente, le conseil d'administration de la bourse Allen D. Williams à afficher mon nom, ma photo, mon texte de présentation et les informations sur mes activités para-professionnelles sur le site Web de l'AFGC, ainsi que toute autre communication de l'AFGC. Je m'engage pleinement de participer à la conférence FIDIC 2023, sauf si des circonstances imprévues m'en empêche.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### Proposant (À être complété par un Membre principal de la Firme)

Prénom et nom du proposant :

Téléphone :

Courriel :

Si le candidat présenté reçoit la bourse Allen D. Williams 2023 au nom de \_\_\_\_\_, j'autorise, par la présente, le conseil d'administration de la bourse Allen D. Williams à afficher son nom, sa photo, son texte de présentation et les informations sur ses activités para-professionnelles sur le site Web de l'AFGC, ainsi que toute autre communication de l'AFGC. Je déclare aussi avoir l'autorité d'accorder cette autorisation au nom de \_\_\_\_\_.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Prière de retourner ce formulaire rempli à l'association provinciale membre d'ici le 6 mars, 2022

Mise en candidature envoyée à :

Par courriel :

Adresse courriel du récipiendaire :

Note : Le récipiendaire de la bourse Allen D. Williams 2023 aura l'occasion de participer au programme de formation en gestion des jeunes professionnels de la FIDIC qui débutera en janvier 2023 et qui se terminera au congrès de la FIDIC. Les récipiendaires de la bourse sont encouragés à participer à ce programme de développement professionnel!

*Les juges n'ont aucune obligation de présenter cette bourse dans une année où, selon leur opinion, les candidatures reçues ne satisfont pas les critères de sélection.  
Le récipiendaire de la bourse doit être avec le même employeur au moment du congrès de la FIDIC pour bénéficier des avantages qui accompagnent la bourse.*

